

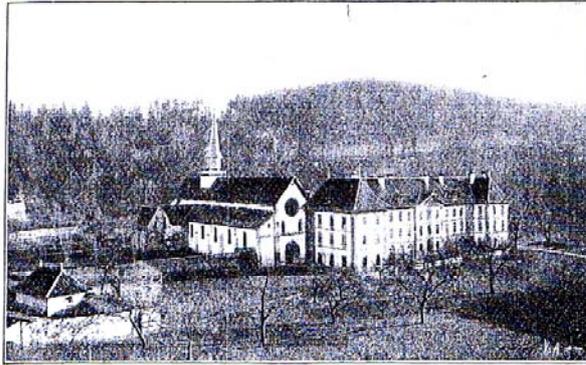
Dictionnaire historique et géographique de la Suisse, Attinger, 1908 - FRIBOURG

Agriculture. De tout temps, la population fribourgeoise s'est adonnée avec plus ou moins de succès aux travaux agricoles. Autrefois, le noble comme le paysan mettait au service de la terre son endurance, son esprit réfléchi et circospect, ses économies, tandis qu'aujourd'hui la population a une tendance à délaisser les travaux des champs pour déployer son activité dans les villes. Autrefois, la culture

des céréales était pratiquée sur une grande échelle; une enquête, faite en 1817, mentionne qu'en cette année 13 596 ha. étaient ensemencés en céréales, ce qui faisait environ 18 ares par habitant. En gardant la même proportion, on devrait trouver de nos jours 23 400 ha. cultivés en céréales; c'est à peine si l'on arrive à 8500 ha. L'abandon de la culture des céréales a été déterminé par diverses

causes, mais spécialement par la suppression de l'antique droit de pacage et la concurrence des céréales étrangères;

fourrage sec que dans le fond de la vallée jusqu'à la limite des alpages. À la fin du mois de mai, le bétail est conduit à la montagne par les « armaillis » revêtus de leur costume traditionnel; c'est une scène charmante que celle de ces départs annuels: ces longues files de bétail sur presque toutes les routes conduisant à la montagne, ces appels retentissants des bergers, ce bruit harmonieux des sonnailles que l'on entend même la nuit: tout cela laisse une impression indéfinissable qui ne s'efface plus. Pendant quatre mois, les armaillis vivent sur les hauteurs, loin des bruits de la plaine, occupés du soin de leurs troupeaux et de la fabrication du fromage. Cette vie si tranquille et pourtant parfois si mouvementée a donné naissance à un certain nombre de légendes qui sont racontées dans les longues soirées d'hiver. Le fourrage étant la récolte principale du canton, les disettes de foin, comme celle de 1893, se font cruellement sentir; en cette circonstance, l'État dut venir au secours de l'agriculture en lui fournissant des fourrages artificiels à terme et au rabais.

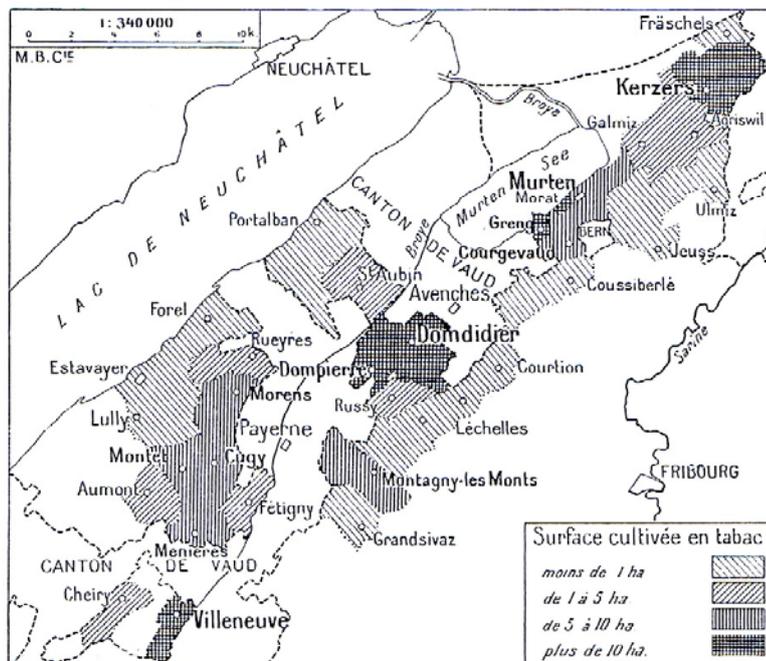


Le canton de Fribourg. Le couvent d'Hauterive.

après l'introduction du libre-échange, les blés tombèrent subitement de 40 à 45 fr. le qm. à 20 et 22 fr., ce qui ne constitue plus une rémunération proportionnée aux dépenses. Le passage de la culture des céréales à celle des prairies et, en général, de l'ancienne culture extensive à la culture intensive moderne, s'est fait lentement; actuellement la Gruyère, la haute Singine et une partie de la Veveyse ont presque totalement abandonné la culture des céréales; les autres parties du canton l'ont bien restreinte. Dans la plaine, on cultive surtout le blé, le seigle, souvent ces deux espèces sont mélangées sous le nom de méteil, et l'avoine. L'épeautre et l'orge se rencontrent dans des proportions bien plus restreintes; autrefois l'orge et le seigle étaient fortement représentés; ils ont été remplacés par la culture des prairies.

La suppression de l'antique droit de pacage a fait disparaître le mélange des champs et des pâturages; ce vieux mode de culture ne se retrouve plus aujourd'hui que dans une partie des territoires des communes de Saint-Aubin et des Friques, dans le district de la Broye. Il y a, dans le canton, 84 561 ha. de terrains cultivés dont 26 800 environ sont consacrés aux céréales, pommes de terre, vignes, et à la culture maraîchère; le reste, 57 761 ha., le 68 %, est formé par les prairies naturelles et artificielles. Dans la montagne, il y a prépondérance des prairies naturelles; dans la plaine, c'est le contraire qui a lieu. Le foin est fauché à la faux; les faucheuses mécaniques n'ont fait leur apparition dans le pays que depuis quelques années; elles sont actuellement très répandues; il n'y a pas d'installation spéciale pour le séchage du foin. En général, la ferme fribourgeoise est bien aménagée pour la conservation du fourrage sec, la grange occupant tout l'espace au-dessous du toit et au-dessus de l'aire et des écuries. Dans la plaine, on fait deux récoltes de fourrage: le foin et le regain; ce n'est qu'en automne qu'on conduit paître le bétail dans les prairies; depuis quelques années, on a établi des pâturages pour le jeune bétail. Dans la partie montagnaise, on ne récolte du

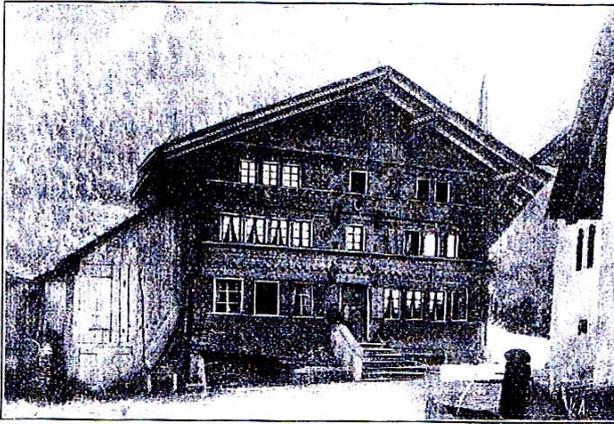
La qualité et la quantité des fourrages dépendent en grande partie de la topographie et de l'altitude du pays, comme aussi de l'exposition des prairies. Dans la partie méridionale du canton (Gruyère, Haute Singine et Veveyse), les herbages sont plus fins, plus savoureux et plus nutritifs, tandis que sur le Plateau, où la végétation est plus active, ils sont plus longs, plus grossiers, moins substantiels, mais aussi en plus grande abondance. Les alpages comprennent environ 34 102 ha., c'est-à-dire le 22 % de la surface productive totale; ils sont presque entièrement situés dans les districts de la Gruyère, de la Singine et de la Veveyse. Les différents pâturages sont occupés successivement, à la montée des troupeaux, en mai, mi-juin et commencement de juillet et dans le même ordre, mais en sens inverse, à la descente, pour arriver dans la vallée vers le premier octobre. Dans le fond des vallées, les propriétés sont généralement petites, mais très producti-



Le canton de Fribourg. Carte de la culture du tabac.

ves; il n'y a pas de prairies plus belles et produisant un meilleur fourrage que celles de la Basse-Gruyère, aux environs de Bulle et de La Tour, comme aussi celles de Char-

mey, de Bellegarde et de la vallée de la Sarine jusqu'à Montbovon. Chaque alpage est séparé du voisin par une



Le canton de Fribourg. Chalet dans la Gruyère.

clôture généralement en bois. Le chalet s'élève ordinairement à l'endroit le plus propice à l'approvisionnement en eau et en bois; c'est une construction en bois couverte de bardeaux; de lourdes pierres posées sur le toit contribuent à en assurer la solidité. On y trouve l'écurie, la chambre à lait, la cuisine à fromage, la chambre des «armaillis» et le fenil, où sont entassées quelques provisions de fourrage pour les mauvais jours. Certains chalets occupent des positions très pittoresques d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur les Alpes environnantes.

Sous les auspices de la section fribourgeoise de la Société suisse d'économie alpestre, et avec le concours financier de l'Etat, d'importantes améliorations ont été apportées aux alpages, surtout en ce qui concerne la construction, l'installation et la tenue des chalets, le défrichement, l'assainissement, l'épierrage, l'approvisionnement d'eau, la fumure, l'établissement de chemins d'accès, etc. La culture fourragère intensive a eu pour résultat l'introduction, dans le Plateau surtout, des plantes fourragères telles que betteraves, carottes, raves, maïs, sarrasin, etc. Ces plantes, cultivées sur une assez grande échelle, ont pour effet d'atténuer les maux occasionnés par une disette de fourrages et permettent d'augmenter le bétail bovin dans d'assez notables proportions.

L'enseignement agricole est donné par l'école d'agriculture de Pérolles transformée actuellement en Institut agricole, par l'école normale, par les écoles secondaires et les écoles régionales, par des cours et des conférences agricoles dans les principales localités. L'Etat dépense annuellement environ 140 000 fr. en faveur de l'agriculture, abstraction faite des dépenses faites pour construction de routes, endiguements, canalisations, etc. La Société cantonale d'agriculture contribue aussi à donner une grande impulsion au progrès agricole; elle compte actuellement 25 sections et 4300 membres. D'autres sociétés concourent au même but; telles sont la Société fribourgeoise d'économie alpestre, les sociétés de bergeries communes, les syndicats d'élevage, les syndicats pour achat de machines perfectionnées, les sociétés pour l'amélioration du sol; les coopératives de consommation, etc.

Plantes industrielles. Le tabac est cultivé dans les deux districts de la Broye et du Lac, où 869 planteurs ont récolté, en 1900, 3870 qm. de tabac sur une superficie de 181 ha. Cette récolte, vendue au prix moyen de 70 fr. le qm., a produit une somme totale de 271 154 fr. Après quelques années de crise, cette culture rentre en faveur, étant redevenue plus rémunératrice. Dans la plaine, particulièrement dans la Broye et le Lac, on commence à cultiver, sur une grande échelle, la betterave à sucre pour la fabrique de sucre d'Aarberg. Ces deux districts, spécialement le Vuilly, sont

aussi ceux où la culture des légumes est la plus productive; on y cultivait aussi autrefois le chanvre et le lin, mais ces cultures ont presque complètement disparu. La culture des pommes de terre occupe une superficie très importante, surtout depuis l'établissement des distilleries agricoles de Rosé, Domdidier, Payerne et Avenches. Il y a de magnifiques vergers plantés d'arbres fruitiers dans les districts de la Broye, de la Sarine, de la Singine et du Lac. Les parties planes des autres districts possèdent aussi une grande quantité d'arbres fruitiers, surtout des pommiers, des poiriers et des cerisiers. Les noyers se rencontrent surtout dans la Broye et le Lac, qui fournissent aussi les plus abondantes récoltes de fruits avec la Sarine et la Singine; les prunes et les pruneaux sont surtout fournis par la Basse Broye. La quantité de fruits produite par le canton est considérable, mais la qualité est en général médiocre malgré la constante augmentation dans la demande des espèces délicates. La vigne est cultivée sur les bords des lacs de Neuchâtel et de Morat, spécialement dans les communes de Cheyres, Font, Châbles, Châtillon, Delley, les Friques (Broye), Haut Vuilly, Bas Vuilly, Chiètres et Galmiz (Lac). La surface totale cultivée en vignes dans le canton est de 215 ha. produisant 19 335 hectolitres d'une valeur de 385 650 fr. Le vin blanc récolté dans ces contrées est un vin léger

bien connu sous les noms de Cheyres et de Vuilly.

Bétail. Le recensement fédéral du bétail en 1901 donne les résultats suivants:

a) Race chevaline:

Districts.	Chevaux.	Mulets.	Anes.
Broye	1222	2	3
Glâne	1340	4	8
Gruyère	1271	34	36
Sarine	1832	19	12
Lac	1192	—	2
Singine	1727	—	1
Veveysse	692	3	16
Total	9276	62	78

b) Race bovine:

Districts.	Vaches.	Taureaux, bœufs, génisses, veaux.	Total.
Broye	4 894	5 501	10 395
Glâne	5 949	7 016	12 965
Gruyère	8 003	9 355	17 358
Sarine	8 089	7 355	15 444
Lac	5 287	4 807	10 094
Singine	10 160	7 676	17 836
Veveysse	2 945	3 635	6 580
Total	45 327	45 345	90 672

c) Menu bétail (recensement de 1901):

Districts.	Porcs.	Moutons.	Chèvres.
Broye	6980	555	1180
Glâne	6330	1248	2099
Gruyère	4942	2553	4596
Sarine	8199	1665	2616
Lac	7509	1612	1985
Singine	9230	1641	3909
Veveysse	2950	830	1649
Total	46140	10104	18034

Il y a en outre, dans le canton, 11621 ruches d'abeilles. Les propriétaires de bétail sont au nombre de 13 440. Pour 1000 habitants, on compte 67 chevaux, 716 pièces de bétail bovin, 380 porcs, 124 moutons, 177 chèvres et 107 ruches d'abeilles. Sous le rapport des races, le bétail bovin fribourgeois se répartit comme suit:

Districts.	Pie-noire.	Pie-rouge.	Autres races.
Broye	1 607	7 749	1 317
Glâne	4 036	8 085	995
Gruyère	6 090	10 403	915
Sarine	4 439	9 718	1 350
Lac	972	7 813	949
Singine	1 694	14 176	1 711
Veveysse	2 332	3 600	721
Total	21 170	61 544	7 958

La race pie-noire représente donc le 23,4%, la race pie-rouge le 67,8% et les autres races ou mélange de races le 8,8% de la totalité du bétail bovin.

Le canton de Fribourg est l'un des cantons qui possèdent la plus forte proportion de grands propriétaires de bétail. En Suisse, il y a 196 propriétaires ayant plus de 50 pièces de bétail; de ce nombre, 58 se trouvent dans le canton de Fribourg. Les syndicats d'élevage sont au nombre de 54 et comptent près de 700 éleveurs dont les écuries sont franches, c'est-à-dire ne contiennent qu'une race pure, pie-noire ou pie-rouge.

Le bétail bovin du canton est celui dont la moyenne du poids vif par animal est la plus élevée de toute la Suisse (580 kg); c'est aussi celui qui a le plus de valeur moyenne (354 fr.).

Catégorie d'animaux.	Valeur totale.	Valeur moyenne par animal.
	Fr.	Fr.
Chevaux	5 522 250	671
Bétail bovin	33 052 140	375
Porcs	3 896 840	83
Moutons	432 060	28
Chèvres	612 380	28
Ruches d'abeilles	236 000	—
Valeur totale	43 751 670	354

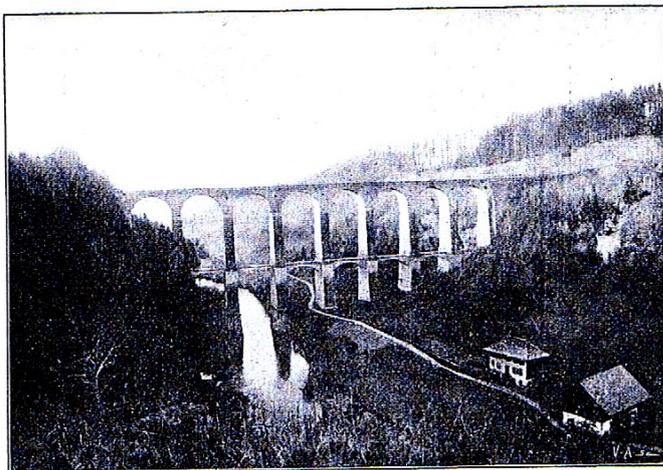
De 1807 à 1901 le bétail a subi les modifications suivantes :

Années.	Chev.	Bét. bov.	Porcs.	Moutons.	Chèvres.
1807	10 942	34 987	—	—	—
1820	10 774	45 085	—	—	—
1833	11 367	42 746	17 068	20 471	6 087
1840	10 321	49 289	19 657	28 790	7 682
1850	9 728	46 828	18 514	22 077	8 491
1860	8 576	51 072	22 465	20 712	9 446
1870	7 865	54 050	25 865	20 584	10 072
1880	8 288	64 800	22 666	17 276	11 128
1890	7 853	71 861	21 728	11 878	9 714
1900	8 952	90 363	42 289	10 954	15 140
1901	9 276	90 672	46 140	10 104	18 034

Les chevaux sont allés en diminuant jusqu'en 1890, dès lors l'éleveur de cet animal est rentré en faveur; le bétail bovin a augmenté de 160%, les porcs de 170%, les chèvres de 200%, les moutons ont diminué de 50%. L'ancienne race des chevaux fribourgeois, vigoureux et forts, a presque entièrement disparu par suite de croisements intempestifs. Le nombre des forts chevaux de trait a diminué parallèlement à celui des transports par voiture; aujourd'hui on recherche davantage les chevaux

pie-noire est, en général, plus forte, plus endurante et plus sobre; aussi prédomine-t-elle dans la région montagneuse. En traçant une ligne allant de Planfayon à Estavayer-le-Lac, en suivant la grande route du Lac Noir et la ligne Fribourg-Yverdon, on a, au S., la région du bétail tacheté noir et au N. la région du bétail tacheté rouge. De grands efforts ont été tentés par l'Etat et les sociétés d'agriculture pour pourvoir à l'amélioration du bétail, encourager l'élevage et tendre à la production d'un bétail homogène et de race pure. En 1890 furent créés, à Treyvaux et Schmiten, les premiers syndicats d'élevage d'une race pure au moyen de reproducteurs de choix et d'une sélection sévère; aujourd'hui 51 syndicats englobent tous les propriétaires de bétail bovin du canton. Il sera incessamment créé des syndicats pour l'élevage du cheval. Il a aussi été établi, avec le concours financier de l'Etat, des primes pour les meilleurs reproducteurs, les meilleurs élèves, les écuries franches, les groupes et troupeaux francs, les tenues d'alpages, etc. On a introduit l'assurance obligatoire du bétail, qui a pour but de récupérer l'éleveur des pertes qu'il pourrait subir. En 1900, 59 891 têtes de bétail, soit le 63,6%, étaient assurées pour un montant de 19 835 716 fr. ou, en moyenne, 356 fr. par animal; il y a eu 984 pertes d'animaux pour lesquels l'Etat et la Confédération ont versé un subside de 78 105 fr.

Industrie laitière. Dans presque tout le canton, le but principal de l'éleveur du bétail est la production du lait et de ses dérivés: fromage, beurre, vacherin, sérac, etc. En 1901, les 45 500 vaches ont produit en moyenne 7 litres de lait par jour, soit un total annuel de 115 500 000 litres, dont 47 470 000 litres ont été consacrés à la nourriture de la population, 15 500 000 litres à la fabrication du lait condensé dans les fabriques de Guin, Epagny, Vevey et Payerne ainsi qu'à la fabrique de chocolat de Broc, 5 200 000 litres à l'élevage ainsi qu'à la fabrication du beurre et 47 555 000 litres à la fabrication du fromage. La valeur du fromage fabriqué, au prix moyen de 1 fr. 20 le kg., est de 4 800 000 fr.; celui du lait employé pour l'alimentation, dans les fabriques, à l'élevage et à la fabrication du beurre, est de 6 640 000 fr. La valeur totale de la production laitière est de 11 440 000 fr. Pour la fabrication du fromage et de ses dérivés, les propriétaires se sont réunis en sociétés de fromagerie et de laiterie; dans la fromagerie, la fabrication est faite aux risques et périls des propriétaires-sociétaires: dans la laiterie, le lait est vendu à un laitier qui opère pour son compte toutes les manipulations nécessaires. L'origine de ces sociétés remonte au milieu du XVIII^e siècle. En 1837, le canton en possédait environ 500; mais toutes ne revêtaient pas le caractère d'une véritable société: un grand nombre d'entre elles n'avaient encore qu'une organisation fort incomplète. Aujourd'hui, on compte 290 fromageries et laiteries bien organisées et bien aménagées, renfermant habituellement une chambre à lait, une cuisine pour la fabrication des fromages, une cave pour leur conservation, et le logement du laitier. Ce genre d'association a provoqué une saine émulation entre les cultivateurs: ils ont rivalisé de zèle pour la production du lait, pour les bons soins à donner au bétail, pour l'augmentation du nombre de leurs troupeaux; ainsi les engrais se sont accrus et le sol a été sensiblement amélioré. La Gruyère est toujours le centre de la fabrication du fromage réputé de ce nom; la plaine lui fait cependant une grande concurrence; la Singine fabrique un fromage qui se rapproche sensiblement de celui de l'Emmenthal. La station laitière de Pérolles, créée en 1888, a pour but d'étudier toutes les questions laitières, d'instruire les populations au moyen de cours, de conférences, de renseignements, d'expositions permanentes, de former pratiquement de bons fromagers qui, à leur tour, répandront dans le pays les saines notions de l'industrie laitière. La culture des céréales est presque totalement abandonnée dans la montagne.



Le canton de Fribourg. Pont sur la Glâne.

de luxe et de sang étranger. Les deux races fribourgeoises de bétail bovin se distinguent également par leur taille et leur production abondante en lait; cependant la race



M^{ce} Borel & C^{ie} Neuchâtel

V Attinger sc

CANTON DE FRIBOURG

